

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021

2021 – 93 CONVENTION RELATIVE AU RACCORDEMENT D'UNITES DE PRODUCTION BIOMETHANE

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 16 décembre, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 9 décembre 2021, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 18
Votants : 18

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédéric DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Madame Laurence GUILLEMINE, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Délégués titulaires absents :

Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique (excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Frédéric DUNET

Affichage le 30 décembre 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'énergie, et notamment son article L 453-10,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que la réglementation en vigueur autorise les gestionnaires de réseaux de transport et de distribution à raccorder des installations de production de biogaz situées hors de leur zone de desserte.

Considérant que pour la mise en place de la canalisation sur une commune non desservie en gaz naturel, la commune (ou l'AOD) doit autoriser l'occupation du domaine public via la signature d'une convention.

Considérant, en l'espèce, que GRDF, actuel concessionnaire du SYDELA en ce qui concerne la distribution de gaz, souhaite raccorder une unité de production biométhane depuis la commune d'Abbaretz à Nort sur Erdre, en passant par les communes de Saffré et Joué sur Erdre.

Le Comité syndical, décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser le Président à signer avec GRDF la convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement permettant l'injection de biométhane depuis la commune d'Abbaretz à Nort sur Erdre, en passant par les communes de Saffré et Joué sur Erdre.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

